



Domaine de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON

LETTRE D'INFORMATION

À Voiron,
Le 4 décembre 2020

Objet : Brevet d'initiateur fédéral (BIF)

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Roller&Skateboard organise une session BIF sur la saison 2020/2021.

Elle se déroulera sur 5 week-ends répartis sur 4 mois, de Mars 2021 à Juin 2021 sur un centre de formation.

Nous avons mis en place un prévisionnel avec des dates et des lieux de formation. Cependant ces dates peuvent être aménagées selon le groupe de formation afin de favoriser la tenue de cette formation. (Exemple d'aménagement : pendant les vacances scolaires...)

BIF Mountainboard	BIF Roller	BIF Skateboard	BIF Trottrinette
06 et 07 Mars 2021 (Journée commune à tous les candidats du BIF et BEF1)			
10 et 11 Avril 2021			
08 et 09 Mai 2021			
29 Mai 2021			
Examen 19 Juin 2021			

Cette formation est placée sous la direction de l'équipe technique régionale de brevetés d'état.

Elle se déroulera de la façon suivante :

- Formation.....Les samedis de 9h à 17h et dimanches de 9h à 17h avec une pause déjeuner de 1h,
- Examens.....Le 13 Juin 2020.





Un nombre minimum de 9 candidats est nécessaire pour que la session ait lieu (avec un maximum de 12 candidats). Si dans le cas où il y aurait plus de 12 candidats, nous étudierons la possibilité d'ouvrir un second centre de formation.

Les frais annexes (hébergement, transport...) sont à la charge des stagiaires.

Une autre session sera programmée en 2022.

RAPPEL :

Le BIF offre au détenteur de ce diplôme, la possibilité d'encadrer dans une école de patinage dans le cadre d'un club sportif sous la responsabilité de son Président.

En aucun cas, le possesseur de ce diplôme ne peut exercer l'initiation de la pratique du roller à l'extérieur du club, pour son propre compte, contre rémunération.

Nous prenons dès à présent les inscriptions.

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que nous offrons 12 places, et que nous retiendrons les candidatures par leur ordre d'arrivée (le cachet de la poste faisant foi).

Les candidatures étant limitées et afin de ne pas pénaliser l'ensemble des candidats qui voudraient s'inscrire, **les 12 premiers dossiers complets**, reçus et retenus, feront office de confirmation d'inscription. Ce qui veut dire qu'aucun désistement ne sera accepté (sauf en cas de force majeure et après décision du bureau de la Ligue), et aucun remboursement ne pourra être demandé.

Nous vous demandons de n'inscrire que des candidats motivés.

Rappel : Les adresses des lieux de formations et examen vous seront confirmées durant la formation.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur ce diplôme sur le site de la FFRS : <http://ffroller.fr/> :
formation et devenir entraîneur





Conditions obligatoires d'inscription du candidat et du passage à l'examen :

- **Avoir 16 ans révolus** lors de la saison sportive 2020 - 2021,
- **Avoir payé son inscription :**

* 260 € pour tous les licenciés de la ligue Auvergne Rhône Alpes dont les clubs sont à jour de leur cotisation.

* 300 € pour les candidats des ligues extérieures et pour ceux non affiliés à la ligue.

Dans le coût de formation est inclus le passage de la roue bleue : UC a validé en dehors de la formation.

Ce droit d'inscription comprend la formation, les documents pédagogiques préparant au Brevet d'initiateur fédéral et le passage à l'examen.

- **Etre titulaire d'une licence de type « pratiquant » FFRS** en cours de validité.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations sportives les meilleures.

Le président de la ligue Auvergne
Rhône-Alpes Roller&Skateboard,
Christophe SMITT

